

<https://enseignants.se-unsa.org/Psychologue-un-metier>



Psychologue, un métier !

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : jeudi 16 avril 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Psychologique : « Qui concerne la psychologie, en tant qu'activité professionnelle ou en tant que science. Relatif au psychisme de quelqu'un, à la psychologie d'un groupe » (Définition du Larousse).

Jamais cet adjectif n'aura été autant prononcé ou écrit qu'en ces temps si particuliers. Chaque personne politique, chaque journaliste l'utilise à bon ou à mauvais escient. Pourtant, jamais personne ne parle des psychologues... Sauf à dire « psychologue professionnelle » pour qualifier une répondante volontaire sur une plateforme d'écoute ! Comme si être psychologue pouvait se réduire à avoir « une connaissance empirique, intuitive des comportements humains, qui comprend intuitivement les idées, les sentiments des autres » (Définition du Larousse).

Au-delà du goût amer que peut laisser cet abus langage, sa récurrence interroge quant à la place de la Psychologie dans notre société et, plus précisément, dans notre École.

Devrons-nous, sans relâche et sans espoir, répéter que « psychologue » est avant tout une profession réglementée par un titre, obtenu après des études universitaires de haut niveau, et que son exercice est encadré par l'inscription sur le registre Adeli ?

Devrons-nous, sans relâche et sans espoir, répéter que les psychologues sont des professionnels de la clinique, pour qui la relation d'aide n'est pas un vain mot et qui sont experts des difficultés émotionnelles, cognitives, psychoaffectives ?

Devrons-nous, sans relâche et sans espoir, répéter que les psychologues continuent d'exercer leurs missions de service public dans la traversée de cette période difficile ? Qui en permettant à des familles de mieux comprendre les comportements de leurs enfants et adolescents, qui en soutenant les enseignants confrontés à leurs propres angoisses, qui en assurant la continuité psychologique, à prévenir le décrochage, à la croisée des chemins des professions médicales, sociales, éducatives...

Devrons-nous enfin, sans relâche et sans espoir, répéter que les psychologues auront un rôle prépondérant à assurer, lorsque sera venu le temps du retour à l'école, dans l'accueil et le suivi des enfants et des adolescents ?

Le « jour d'après » sera en effet l'aube d'une nouvelle ère sociale et scolaire. Après la sidération liée à l'effraction de notre illusion d'invincibilité suscitée par notre société moderne, les enfants et les adolescents pourront avoir été témoins ou victimes de drames : deuils (mal faits en l'absence de rites funéraires), perte de revenus des familles, addictions (substances, écrans...).

L'École elle-même aura subi des modifications, notamment dans ses relations à ses usagers. Les missions des psychologues seront indispensables pour éclairer chacun des facteurs affectifs, cognitifs et conatifs en jeu et permettre ainsi la résilience.

Sans être proactifs, nous devons être prêt-es à accompagner cette « nouvelle » École et ses acteurs, dans une position réfléchie et étayée de nos orientations théoriques, au plus près de la clinique, dans l'interdisciplinarité avec les personnels des services sociaux et médicaux.

Le SE-Unsa demande que l'engagement et le professionnalisme des PsyEN durant le confinement soient reconnus et que le rôle de la psychologie à l'École soit réaffirmé.